

3^{ème} COURSE DE CÔTE RÉGIONALE LA COURBE 16 & 17 SEPTEMBRE 2017**PERMIS DE PARTICIPATION**

N°	GROUPE	CLASSE	DATE RÉCEPTION	VISA ADMINISTRATIF	VISA TECHNIQUE	RÈGLEMENT LE : ESPÈCES : CHÈQUE :

CONDUCTEUR	VEHICULE ENGAGÉ
NOM :	MARQUE :
PRÉNOM :	MODELE :
ADRESSE :	CYLINDREE RÉELLE :
CODE POSTAL :	CYLINDREE CORRIGÉE :
TEL DOMICILE :	N° IMMATRICULATION :
TEL PORTABLE :	N° CHASSIS :
E MAIL :	N° MOTEUR :
LICENCE :	POIDS :
CODE ASA :	N° FICHE HOMOLOGATION :
ÉCURIE :	N° PASSEPORT TECHNIQUE :
PERMIS DE CONDUIRE	GROUPE :
N° :	CLASSE :
DÉLIVRÉ LE :	
A :	
GROUPE SANGUIN :	

**CLÔTURE DES
ENGAGEMENTS
LE 12 SEPTEMBRE 2017**

**150€ Avec publicité collective
300€ Sans cette publicité**

**Véhicules exposés
Village de BUSQUE
de 14h30
à 18h30**

Le 16 septembre 2017

LA DEMANDE DE PARTICIPATION SERA REÇUE À L'ADRESSE SUIVANTE

CHRISTIAN GEROMIN, 9 PASSAGE CLOS DE PLAISANCE, 81300 GRAULHET 05 63 34 87 98 mariehelene.sanchis@free.fr

Règlement à l'ordre d'AUTO SPORT PASSION / Participation à la journée 57 € à l'ordre de l'ASA du Vignoble Tarnais + ENGAGEMENT

VÉRIFICATIONS LE DIMANCHE MATIN LIMITÉES EXCLUSIVEMENT AUX ENGAGÉS AYANT FAIT LA DEMANDE AU 06.03.65.14.29 DONT LE PERMIS DE PARTICIPATION EST COMPLET ET RÉGLÉ A L'ORDRE D'AUTO SPORT PASSION

Personne habilitée à représenter le conducteur :
Chèque des prix libellé au nom de
Personne habilitée à retirer le chèque :

Le concurrent déclare avoir pris connaissance du règlement et
de la réglementation générale des Courses de Côtes de la FFSA et
l'accepter.

FAIT LE : A : SIGNATURE :